

GOUDET

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2017

Etaient présents : MM LACOUR Joël, Mr CARDOSOT André, ARNULF Michèle, BRUN Eliette, VEROT Nicole.

Pouvoir : Mme VERRIER.

Excusé :

Absent : Mr ARCHER.

Secrétaire de séance : Mr LACOUR Joël

- **Autorisation permanente des poursuites accordées au comptable.**
Le Conseil Municipal autorise le comptable à utiliser l'autorisation permanente de poursuites.
- **Participation ramassage scolaire 2017/2018**
Le Conseil Municipal donne l'autorisation à Mr le Maire de verser une Participation de 16 € par enfant par trimestre pour le ramassage scolaire. Deux enfants étant concernés, la somme de 32 € sera versée chaque trimestre à la Mairie du Monastier sur Gazeille.
- **Autorisation à introduire une action devant le TGI et confier le dossier à un avocat.**
Le Conseil Municipal donne l'autorisation à Maître SCHOTT d'introduire une action en justice suite à l'échec de négociation à l'amiable avec Maître DAUPHIN, avocat de la famille LAPIERRE qui n'a donné aucune réponse sur la proposition faite par l'expert nommé par le tribunal.
- **Délibération choix Maître d'œuvre pour les travaux (cabinet CETI).**
Le Conseil Municipal donne l'autorisation à Mr le Maire de confier la maîtrise d'œuvre au cabinet CETI suite aux inondations et une convention sera signée entre les deux parties.

- **Avis sur le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (C.L.E.C.T.)**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

- **Attribution du nouveau régime indemnitaire.**

Le Conseil donne un avis favorable à l'attribution du nouveau régime indemnitaire attribué aux fonctionnaires territoriaux.

Le Maire,
Joël LACOUR